

Description de trois nouvelles espèces
du genre *Eublemma* Hb. [LÉP., NOCTUIDAE]

par J. DE JOANNIS.

Eublemma trilinea, n. sp. — Exp. al. : 15 mill. ♂, ♀. — *Anticis brunneo-griseis roseo tinctis, squamis albidis inspersis. Lineis brunneis, fere parallelis. Antemediana levius indicata, intus albedo marginata acute obliqua ad costam, dein leviter angulose-sinuata, cum angulo brevi externo in plica dorsali: mediana extus albedo marginata, leviter ad costam obliqua, dein obtuse angulosa et inde ad marginem internum recta, spatio inter ipsam et praecedentem saturatiori. Postmediana extus albedo marginata, ad costam obliqua, inde incurvata et ad marginem internum perpendiculariter pervenienti. Subterminali alba, dentata, in plica dorsali angulosa, ad costam nigro adumbrata, dentibusque nigro signatis; ciliis rufis. Posticis grisescentibus, cum duabus lineis brunneis intus albedo marginatis, fere perpendicularibus ad marginem internum; ciliis rufescentibus ad marginem externum, albis ad marginem internum.*

Subtus: anticis grisescentibus, ad cellulam brunneo conspersis, roseo conspersis ad costam et marginem externum, albidis ad marginem internum, mediana et postmediana brunneis; posticis albidis, brunneo conspersis, duabus lineis ut in pagina superiori. Lunula discoidali praesenti in quatuor alis.

Capite et collari rufescentibus; thorace concolori cum anticis, abdomine cum posticis. Pedibus pallide roseo-brunneis, tarsis albedo annellatis.

Supérieures d'un gris brun rosé, saupoudrées d'écaillés d'un blanc rosé, avec trois lignes brunes à peu près parallèles et équidistantes. Antémédiane peu marquée, bordée de blanc intérieurement, très oblique à la côte mais reprenant presque aussitôt la direction parallèle au bord externe, très légèrement sinueuse anguleuse et formant un angle extérieur à peu près droit, court, sur le pli dorsal; médiane, peu oblique à la côte, puis formant un angle obtus et ensuite toute droite jusqu'au bord interne, elle est bordée de blanc extérieurement et l'espace qui la sépare de la précédente est plus foncé que le reste de l'aile. Postmédiane bordée de blanc extérieurement, oblique à la côte, formant un angle arrondi sur la nervure 6, et s'incurvant ensuite légèrement de façon à devenir parallèle à la précédente; au delà deux petits traits bruns costaux. Ligne subterminale blanche, vague, festonnée, anguleuse sur le pli dorsal et se terminant à l'angle interne. A la côte, cette dernière ligne commence par un petit trait blanc bordé

extérieurement d'une ombre noirâtre, et les festons sont marqués par de petits points noirs dont les deux premiers sont les plus gros; la frange est rousse, précédée d'une ligne blanche lisérée de brun roux en dedans.

Inférieures grisâtres, plus pâles sur la côte, traversées par deux lignes droites, parallèles, brunes, bordées de blanc extérieurement, presque perpendiculaires au bord interne; frange brun roux au bord externe et blanche au bord abdominal, et précédée d'un liséré blanc bordé de brun intérieurement.

Dessous des supérieures grisâtre, saupoudré de brunâtre dans la région cellulaire, teinté de rosé le long de la côte et du bord externe, blanc au bord interne, les lignes médiane et postmédiane marquées en noirâtre jusqu'à la région blanche interne, le trait blanc apical est visible en dessous et précédé de deux petites taches noires, frange gris noirâtre; dessous des inférieures blanchâtre, saupoudré de brunâtre, plus clair au bord interne, les deux lignes marquées en traînées d'écaillés noires, frange brunâtre un peu rosé, précédée de petites taches triangulaires internervurales. Lunule discocellulaire indiquée, en dessous, aux quatre ailes.

Tête et collier roux jaunâtre, antennes finement ciliées; thorax de la couleur des supérieures, très saupoudré de blanc surtout en avant; abdomen gris-brunâtre finement annelé de blanc, touffe anale jaune roussâtre.

Pattes brunâtre rosé pâle, tarsi annelés de blanc, la troisième paire plus blanche que les deux autres.

Deux ♂ et deux ♀. L'une des ♀ est beaucoup plus rose que les trois autres exemplaires.

Zi ka wei (environs de Changhai, Chine).

Eublemma Beraudi, n. sp. (1). — Exp. al. : 14 mill. ♂ — *Anticis ad marginem externum latiusculis, rufescenti-roseis, ad costam et basin albescens. Costa ad initium linearum nigro punctata. Subbasilaris obsoleta; antemediana leviter indicata, rufo-brunnea, intus albido marginata, leviter ad costam obliqua, ad plicam angulosa dein usque ad marginem internum fere recta. Mediana rufo-brunnea, albido extus marginata, ad costam leviter obliqua, mox in angulum externum acutum protensa et inde rectissima et ad marginem internum obliqua; spatio inter ipsam et praecedentem saturatiori; maculis orbiculari et reniformi*

(1) Je dédie cette espèce et la suivante à deux de mes meilleurs amis et correspondants, les PP. BERAUD et TEILHARD DE CHARDIN, auxquels je dois de nombreuses et intéressantes espèces de Syrie et d'Égypte.

nigris, punctiformibus, ultima griseo circumfusa. Postmediana subtilissima, rufo-brunnea, albido extus marginata, dentata, excurvata circa finem cellulae, angulosa ad plicas. Subterminali ad costam rubescenti, deinde maculis duabus nigris indicata, et ultra tantum raris squamis nigris subindicata. Ciliis rufescentibus. Posticis concoloribus, mediana et postmediann continuantibus lineas ejusdem nominis in anticis.

Subtus : alis albido-roseis, maculis costalibus, orbiculari et reniformi item et postmedianna in anticis, lunula discoidali, item et lineis ante et postmedianis in posticis, nigro brunneis.

Capite, thorace, abdomine concoloribus, collari rufescenti, quatuor ultimis abdominis annulis griseo-nigrescentibus in dorso. Femoribus albis, tibiis brunnescentibus, tarsis albido annellatis.

Supérieures assez fortement élargies au bord externe, d'un rosé un peu roussâtre, la base et la côte un peu blanchâtres. Ligne subbasilaire réduite à un point brun noir sur la côte. Antémédiane peu marquée, brunâtre, lisérée de blanchâtre intérieurement, brièvement et légèrement oblique à la côte où elle est marquée d'un point noir, rentrant assez fortement sur le pli en un angle arrondi, au delà droite, un peu oblique au bord interne avec un petit ressaut sur le pli dorsal. Médiane très visible, commençant à la côte par un point noir assez près du précédent, brunâtre lisérée de blanchâtre extérieurement, d'abord peu oblique à la côte, puis s'infléchissant vivement vers l'extérieur pour décrire un angle aigu, allongé et revenant ensuite en une ligne très droite, très oblique au bord interne au voisinage duquel elle est parallèle à l'antémédiane. L'espace entre ces deux lignes est un peu plus foncé que le reste de l'aile et renferme les taches orbiculaire et réniforme, formées chacune d'un petit groupe d'écailles noires, celui de la réniforme étant entouré d'une ombre grise. Postmédiane extrêmement fine, brunâtre et lisérée de blanc extérieurement, très oblique à la côte où elle est marquée également d'un point noir, puis se courbant en formant des festons très nets, mais qui ne sont guère visibles que sous un éclairage convenable, creusés davantage sur les deux plis. Côte marquée plus loin de trois petits traits bruns obliques. Subterminale commençant par une tache rougeâtre près de l'apex, continuée par deux taches gris noirâtre assez fortes, au delà à peine indiquée par quelques écailles noires isolées: frange roussâtre, précédée d'une ligne claire qui est très blanche dans sa partie costale.

Inférieures de même couleur que les supérieures, antémédiane peu visible, médiane et postmédiane formant la continuation de celles des antérieures; dans la région terminale, les écailles sont disposées en stries droites et parallèles formant hachures, s'étendant jusque sur la

frange; ces lachures sont recoupées par la ligne claire qui borde la frange et elles sont fines en deçà de cette ligne et épaisses au delà.

Dessous blanc rosé avec l'indication aux supérieures des taches noires costales, des taches orbiculaire et réniforme et de la postmédiane; inférieures semblables avec l'indication de lignes anté et post médiane et d'une lunule discoïdale.

Tête, thorax, abdomen concolores, le collier d'un roux plus accentué à l'extrémité et les quatre derniers anneaux de l'abdomen teintés de gris noirâtre en dessus. Cuisses blanches, tibias teintés de brunâtre, tarses bruns annelés de blanc rosé.

Un ♂ pris à Alexandrie (Égypte).

Eublemma Teilhardi, n. sp. — Exp. al. : 11 mill. ♀. — *Anticis albido roseis, costa albescenti, quatuor punctis nigris ad initium linearum signata. Subbasilari obsoleta: tribus lineis aliis brunneis simpliciter undulosis; antemediana ad costam perpendiculari, dein in plica dorsali extus leviter convexa, in plica discoïdali et ad venam 1 concava; mediana ad costam recta usque ad maculam reniformem, magnam cineream, nigro-cinctam, inde undulosa, recta ad marginem internum, in plica dorsali et ad venam 1 extus concava; postmediana ad costam obliqua, dein circa reniformem incurvata, et inde recta, leviter obliqua ad marginem internum. Subterminuli albida, r. c. indicata. Margine luteo-grisescenti, ciliis roseis. Posticis similibus, pallidioribus ad costam et ad basin, antemediana et postmediana ejusdem nominis lineis anticarum continuantibus; ciliis roseis.*

Subtus: anticis albidis, brunneo-roseo tinctis circa apicem et costam, reniformi, mediana partim et postmediana brunneis; posticis albido-roseis, lunula discoïdali et postmediana brunneis, regione marginali squamis roseo-brunneis abundanter conspersis.

Capite, thorace, abdomine concoloribus. Femoribus albis, tibiis pallide brunnescentibus, tarsis rubescenti-brunneis. albido annellatis.

Supérieures peu élargies à l'extrémité, d'un rosé blanchâtre un peu terne, côte blanche marquée de quatre points brun noir à l'origine des lignes; la subbasilaire est réduite à ce point; les autres sont d'un brun léger, non lisérées de blanc, très simples d'allure; antémédiane d'abord perpendiculaire à la côte, ensuite simplement ondulée, convexe sur le pli dorsal, concave sur le pli discoïdal et la nervure 1; médiane d'abord aussi perpendiculaire à la côte et aboutissant à la partie antérieure d'une grosse tache réniforme gris cendré bordée de noir, puis reprenant à l'arrière de cette tache et descendant droit au bord interne en formant deux ondulations, concave sur le pli dorsal

et la nervure 1; postmédiane oblique à la côte au début, s'arrondit ensuite régulièrement autour de la réniforme et rentre un peu sur le pli dorsal, au delà droite et très légèrement oblique vers l'extérieur. Au delà, sur la côte, trois points brun rougeâtre, dont le dernier, près de l'apex, sert d'origine à la subterminale, blanchâtre, vague, à peine indiquée et rentrant sur le pli où elle est marquée par deux ou trois écailles noires. Bord gris jaunâtre, frange rose foncé, lisérée de blanc rosé à la base.

Inférieures semblables, plus claires à la base et à la côte, avec deux lignes brunes formant la suite de l'antémédiane et de la médiane, frange rose précédée d'un liséré double, rose à l'intérieur et blanc à la base même de la frange.

Dessous des supérieures blanchâtre, lavé de rosé brunâtre vers l'apex et à la côte, avec l'indication de la réniforme, de la portion de la médiane qui y aboutit et de la postmédiane; inférieures blanc rosé avec l'indication d'une lunule discoïdale et de la postmédiane; tout l'espace marginal, au delà de cette dernière ligne fortement lavé de rosé brunâtre.

Tête, thorax, abdomen concolores. Cuisses blanches, tibias brunâtre clair, tarsi brun rougeâtre, annelés de blanc.

Chez un second exemplaire, qui a été obtenu d'éclosion au Caire d'une chenille vivant sur l'*Acacia nilotica*, les ailes sont d'un rosé rougeâtre beaucoup plus foncé, les lignes ne sont plus que faiblement indiquées et la tête ainsi que le collier sont d'un gris jaunâtre, tranchant sur la teinte rose du thorax.

Deux ♀, l'une provenant du Caire, élevée par le P. TEILHARD, l'autre, celle que j'ai prise comme *type*, m'a été envoyée très anciennement d'Égypte par le P. L. BAILLE, très probablement des environs de Minieh (H^e-Égypte). Cette espèce est remarquable entre autres par ses trois lignes brunes ondulées *non lisérées de blanc*, tandis que la précédente paraît, au premier abord, avoir les ailes traversées par une longue ligne blanche commune et oblique. *E. Teilhardi* est également remarquable par l'absence de taches noires submarginales près de l'apex comme en a *E. Beraudi* ainsi que *E. trilinea*, qui d'ailleurs semble appartenir à un groupe bien différent des deux espèces égyptiennes.

Sir G.-F. HAMPSOX auquel j'avais soumis ces trois espèces, les a reconnues pour inédites.
